

NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR

**MRC** DES  
LAURENTIDES

---

**Formulaire de demande de financement au Fonds  
régions et ruralité – volet 2**

---

**2024**

Les organismes et les municipalités désirant déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 doivent consulter au préalable la [Politique de soutien aux projets structurants](#), disponible sur le site de la MRC des Laurentides ([www.mrc-laurentides.qc.ca](http://www.mrc-laurentides.qc.ca)).

## Formulaire de demande de financement

TITRE DU PROJET: \_\_\_\_\_

### 1. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom du promoteur \_\_\_\_\_

Adresse civique \_\_\_\_\_

Municipalité et code postal \_\_\_\_\_

Statut juridique \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise (NEQ) \_\_\_\_\_

Localisation du projet \_\_\_\_\_

Nom du responsable \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Mission du promoteur (OSBL et COOP) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 2. VOLET DU PROJET

Cocher le volet principal auquel se rapporte votre projet :

- Culturel
- Développement économique
- Environnemental
- Sociocommunautaire

## 3. IMPACT(S) DU PROJET EN LIEN AVEC LES PRIORITÉS D'INTERVENTION DE LA MRC DES LAURENTIDES

Cocher la ou les priorités d'intervention en lien avec le projet :

- L'attraction de nouveaux résidents et de travailleurs et leur intégration dans le milieu
- La diversification économique et de l'emploi dans un contexte de développement durable
- L'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'optimisation de la gestion des matières résiduelles
- Positionner l'agriculture comme force de développement
- Soutenir les industries traditionnelles (tourisme, culture, agroalimentaire et foresterie)
- Soutenir l'économie sociale
- Augmenter nos connaissances du tissu économique de la MRC des Laurentides
- Améliorer l'accueil et la prise en charge des entreprises
- Valoriser la région des Laurentides

#### 4. DÉFINITION DU PROJET

Résumé du projet :

Objectif général et objectifs spécifiques du projet :

Description détaillée du projet :

Vous pouvez utiliser plus d'espace ou joindre à votre demande des documents explicitant davantage le projet (plan d'affaires, document de réflexion ou de planification de l'organisme, etc.). Bien préciser en quoi il répond aux réalités de la MRC des Laurentides.

Ressources humaines affectées au projet (noms, profils professionnels, etc.) et répartition des tâches :

Partenaires impliqués dans le projet et type de partenariat :

Municipalité(s) directement visée(s) par le projet :

**En quoi le projet est-il structurant et contribue à la croissance de la MRC des Laurentides ?**

Se référer à la section « **Principes directeurs de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides** » de la Politique de soutien aux projets structurants.

**Quel est l'aspect régional du projet, son impact sur l'amélioration du niveau vie de la population de la MRC des Laurentides, tant sur le plan social, économique et qu'environnemental ?**

**Compléter cette section si la réalisation du projet génère et consolide de l'emploi**

Emplois créés ou consolidés (nombre et description des emplois) :

Emplois permanents ou emplois à temps partiel :

Emploi temps plein (nombre) :  Durée :

Emploi temps partiel (nombre) :  Durée :

Décrivez les retombées économiques, les impacts de nature sociale, le cas échéant, ainsi que les emplois potentiels à la suite de la réalisation du projet :

## 5. ÉCHÉANCIER POUR LA RÉALISATION DU PROJET

Veuillez inscrire les dates approximatives des étapes de réalisation du projet :

ÉTAPES DE RÉALISATION (actions)	DATE

Date prévue\* pour la fin du projet : \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.

\* IMPORTANT : la date limite pour l’engagement de l’ensemble des dépenses en lien avec le financement d’un projet approuvé au FRR est le **31 décembre 2024**.

## 6. ESTIMATION DES COÛTS ET FINANCEMENT DU PROJET

Se référer à la section « **Dépenses admissibles** » de la Politique de soutien aux projets structurants.

Ventilation des coûts du projet :

DESCRIPTION	MONTANT
<b>(Doit être égal au financement estimé total du projet)</b>	<b>TOTAL :</b>

Plan de financement estimé du projet :

DESCRIPTION	MONTANT
<b>Financement demandé au FRR :</b>	
Mise de fonds du promoteur :	
Autres :	
<b>(Doit être égal au coût estimé total des dépenses du projet)</b>	<b>TOTAL :</b>

## 7. INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les indicateurs doivent vous permettre d’apprécier le degré d’atteinte des objectifs du projet et d’apprécier l’impact du projet et la durabilité des répercussions du projet sur le développement de la MRC des Laurentides

OBJECTIFS du projet	Cibles à atteindre	Mesure de résultats

## 8. DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Toute demande effectuée au Fonds régions et ruralité – volet 2 doit être **obligatoirement** accompagnée des documents suivants:

1. Résolution du promoteur :
  - a) décrivant le résumé du projet;
  - b) confirmant la mise de fonds du promoteur pour le projet;
  - c) autorisant la personne responsable du projet;
  - d) désignant la ou les personnes autorisées (es) à signer tout document officiel avec la MRC.
2. Formulaire de demande de financement du FRR dûment rempli et signé
3. Dépôt des lettres patentes ou statuts de constitution
4. Plans et devis, le cas échéant
5. Copie des soumissions retenues, le cas échéant
6. Preuves de financement / confirmation des partenaires financiers / lettres d'appui / lettres d'intention, etc.
7. Plan d'affaires / plan d'action / autres documents jugés pertinents, le cas échéant
8. Dernier rapport financier annuel disponible pour un OSBL ou une coopérative

Pour de plus amples informations sur le dépôt des demandes, veuillez communiquer avec **Madame Valérie Grégoire-Charron**, (819) 425-5555, poste 1060, ou [vgregoire@mrclaurentides.qc.ca](mailto:vgregoire@mrclaurentides.qc.ca).

## 9. TRAITEMENT

La demande d'aide financière 2023 au Fonds régions et ruralité - volet 2 de la MRC des Laurentides doit être transmise avec l'ensemble des documents d'accompagnement requis au plus tard **le 31 janvier 2023**.

La demande doit être transmise par voie électronique ou par courrier à :

MRC des Laurentides  
**a/s de Madame Valérie Grégoire-Charron**  
1255, chemin des Lacs  
Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0  
[vgregoire@mrclaurentides.qc.ca](mailto:vgregoire@mrclaurentides.qc.ca)

D'autres documents pourront être demandés, au besoin, à la satisfaction de la MRC des Laurentides.

Les renseignements fournis sur ce formulaire de demande d'aide financière de même que les documents d'accompagnement seront traités confidentiellement.

Le présent document servira à l'analyse et sera déposé tel quel aux différentes instances. Il est de la responsabilité du promoteur de clarifier chacun des éléments et de répondre à chacune des questions. La demande pourrait être rejetée dans le cas où le dossier est incomplet.

## 10. SIGNATURE

Je, soussigné \_\_\_\_\_, représentant (e) dûment autorisé (e) du promoteur, fait une demande officielle de subvention **au montant de** \_\_\_\_\_ \$ au Fonds régions et ruralité – volet 2 de la MRC des Laurentides, certifie que les renseignements contenus dans le présent formulaire et les documents annexés sont, à ma connaissance, complets et véridiques en tous points.

Les documents transmis par le promoteur demeurent la propriété de la MRC des Laurentides et celle-ci assurera la confidentialité de ces documents. Toutefois, le promoteur autorise la MRC des Laurentides à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental, corporation municipale et institution financière tous les renseignements présents dans cette demande de subvention pour avis de conformité et avis sectoriel, le cas échéant.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Date